



Société Publique Locale
de Brive et son Agglomération



LANCEMENT DE L'APPEL À PROJET « Réinventons nos cœurs de ville »

SITE DE LA CASERNE BRUNE PROGRAMME IMMOBILIER LOT 1A : RÉSIDENCE AUTONOMIE POUR PERSONNES AGÉES ET LOGEMENTS.

Site emblématique de la ville de Brive, établi sur une surface de 4,5 hectares et situé dans un quartier résidentiel en deuxième couronne, la Caserne Brune représente un enjeu urbain prioritaire pour la redynamisation du centre-ville.

Dans le cadre de la réhabilitation de cette emprise foncière, la SPL de Brive et son Agglomération (SPL BA) lance un appel à projet auprès d'opérateurs pour la réalisation d'un programme immobilier sur le lot 1A d'une surface de 2150 m².

Le programme proposé par les candidats devra comprendre la réalisation et l'exploitation d'une résidence autonomie pour personnes âgées de 80 logements minimum et une opération de logements.

Date limite de dépôt des candidatures : 12 mars 2020.

à l'adresse suivant : SPL BA – 10 avenue Maréchal Leclerc – BP 80005 – 19101 Brive la Gaillarde cedex.

Contact et informations :

Frédéric LEYMARIE - SPL de Brive et son Agglomération - frederic.leymarie@territoires19.fr - **Sandrine PENY** - Direction de l'Aménagement du Territoire - Ville de Brive-la-Gaillarde – communauté d'agglomération du bassin de Brive - sandrine.peny@agglodebrive.fr

Les éléments techniques seront consultables sur le site internet : www.territoires19.fr, rubrique avis de marché.

